L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 23 JUIN 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le confort (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LABRADOR, P. d'Hauterive, samedi, 26 juin.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 3 juillet.
LA CHAMPAGNE, Trach, samedi, 10 juillet.
LA NORMANDIE, de Kerasbiec, samedi, 17 juil
ST-LAURENT, Dardignac, samedi, 24 juillet.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris).....$80 $100 et $120
Deuxième classe.....$60
Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur (sauf repas) vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
A.D. SCHERRIER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

COMPAGNIE BORDELAISE.
Ligne Directe de New York à Bordeaux.
Château Lafitte, Château Yquem, Château Margaux, Château Leoville,
Le CHATEAU MARGAUX partira de New York Mercredi, le 23 juin. Pour passages, s'adresser à L. A. FOURNIER, Agent.
2Juin—3mois MJS 177 rue Commune.

RED STAR LINE.
Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.
ENTRE NEW-YORK ET ANVERS
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.
Prix d'automne et d'été.
1re cabine, $60 à $100. Aller et retour, $110 à $180. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $80. 3e entrepont, à bas prix.
Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO., 87 Carondelet.
F. E. GURDRY, 19 rue du Camp.
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant Mercredi 23 juin à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer LOUISIANA Capt. Gager,
Partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connais ements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet Na 41

MANDEVILLE ET COVINGTON.
LE STEAMER
NEW CAMELIA,
A partir du 11 mai 1886, partira de Milleneurg à l'arrivée du train de Pontchartrain, parant de la rue des Champs Elysées:
Lundi et Jeudi, pour Covington, Lacombe, Abbeville, Old Landing à.....1 p. m.
Mardi, vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Mercredi, pour Mandeville et Old Landing à.....8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing à.....7 a. m.
Mercredi, pour Mandeville et Madisonville à.....6 p. m.
Dimanche, pour Madisonville directement à.....6 p. m.
RETOUR.
Le steamer partant de Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à.....5 a. m.
De Old Landing les mardis et vendredis à.....6 a. m.
De Old Landing les mercredis et dimanches à.....3 p. m.
Les eaux et le temps le permettant.
Les jours d'excursion le plus aller retour sera de $1. Enfants moitié prix
Frêt reçu tous les jours au dépôt du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent.
9mai— No. 47 rue Carondelet.

Ligne régulière du haut de la côte,
Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires.
ASSOMPTION,
Le VESTA, 3 août.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.
JEWEL,
Part tous les MERCREDIS à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures p. m.
1er sept 15 R. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Les trains partent de la gare, au pied des Champs Elysées, à 5:30, 7, 8, 9:30, 10:30 et 11:50 du matin, 1 et 2 h. du dr. l'après-midi. Ils partent de la gare L. & N., au pied de la rue du Canal, toutes les demi-heures, de 3 h. de l'après-midi à 11 h. du soir. Tous les trains de bateaux partent de la rue du Canal.
11juin—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS
—AND—
TEXAS RAILWAY,
MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

	Arrivée.	Départ.	
No 1	5:00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6:50 P. M.	No 4	7:35 A. M.
No 5	10:00 A. M.	No 6	4:15 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis ; ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les *flag stations*.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train du Canton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du V. S. et P. et V. et M.
Les trains Nos 1 et 2 correspondent à Lelaud avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
Les trains 3 et 4 vont de la Nouvelle-Orléans à Greenville.
Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY
Agent Général.
A. J. KNAPP, G. P. & P. A.
R. F. REYNOLDS
Agent Commercial.

Lignes au nord et au nord-ouest du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. S. Co.
Départ de la Nouvelle-Orléans, Arrivée à la Nouvelle-Orléans.
No 50 Local...8:10 p. m | No 19 Califo's 7:40 a m
No 20 Califo's 7:30 p. m | No 51 Local 6:40 p m
Chars-dormants entre New-Orléans Houston et la Californie, un seul changement jusqu'à San Francisco.
Jonction à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars dormants à retenir tous les jours au bureau ou Magasin, rue Carondelet.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHEIVER Traffic Manager
17 mai 84—1 an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduit tous genres faits sur commande.
1er sept85—1an

CHRISTMAS ON WHEELS.
Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,
162 RUE GRAVIER.
BICYCLES, TRICYCLES,
VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES,
VOITURES D'ENFANT,
BUGGIES ET
VOITURES DE PLAISIR, ETC
19 juil 85—1an

LA QUARANTAINE.

PROCLAMATION.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF,
Etat de la Louisiane.
Affendu que, le 16 avril 1886, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a invité l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les bases ;
Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine soit mise en vigueur à partir du DIXIÈME JOUR DE MAI 1886, dans les conditions suivantes, savoir :
Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine, ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.
Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :
PREMIÈRE CLASSE—Navires arrivant de ports non infectés.
SECONDE CLASSE—Navires venant de ports infectés.
TROISIÈME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.
QUATRIÈME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés ; c'est à dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune ou quelque autre maladie infectieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.
Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection marit ime nécessaire, à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.
Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis au même traitement, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.
Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.
La détention de cinq jours ordonnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, mais non aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur lesquels subiront une détention de TROIS (3) JOURS.
Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports, comme pays être infectés du choléra ou maladies pestilentielles, ou qui peuvent le devenir plus tard, seront soumis au même traitement que ci-dessus.
Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, et appartenant à la seconde, troisième et quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les lignes ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir eu entreinte à une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'à une complète désinfection.
Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des réglements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nlle-Orléans sera tenu de procéder flagrant délit contre toute violation des dits réglements et des lois quarantenaires de l'Etat.
En foi de quoi, j'ai ici apposé ma signature et y ai fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 14e jour d'avril de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt six.
S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
Pour le Gouverneur :
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Suggestions Particulières
—AUX—
Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des réglements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention :
1. Les navires devront être dépeuplés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des literies de fer ou en osier.
2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour lazaretto des hommes acclimatés.
3. Les capitaines de navires, les agents maritimes ou consignataires, sont invités tout particulièrement à faire comprendre aux passagers partant de ports soumis à la quarantaine la nécessité de n'emporter aucun bagage qui pourrait être exposé par l'eau ou autrement pendant l'opération de désinfection. Ces passagers sont provenus d'une manière toute spéciale de ne pas se charger de couvertes, valises ou autres bagages de ce genre, parce qu'ils seraient à assumer tous les risques de détérioration.
4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.
5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible, et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.
6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces, ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.
7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent, surtout être tenus en parfait état de propreté pour éviter toute détention à la station de la Quarantaine.
8. Tous navires observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de la Quarantaine, et seront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention ainsi que les frais de désinfection, etc.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Compagnes et de l'Ouest.
97 RUE LECATUR.

ASTHME
CIGARETTES INDIENNES
au Cannabis indica de
GRIMAULT & Cie
Pharmaciens à Paris.
Il suffit d'aspirer la fumée de ces Cigarettes pour provoquer l'expectoration et faire disparaître les plus violents accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie, combattre la phtisie laryngée et toutes les affections des voies respiratoires. Exiger surchauge cigarette la signature de GRIMAULT et Cie
Dépôt à Paris : 8, Rue Vivienne
ET PRINCIPALES PHARMACIES

VIN DE Peptone Pepsique
PHARMACIE DU PARLEMENT
CHAPOTEAUT
Pharmacien de 1re Classe, à Paris
Nourrir les malades, les convalescents sans fatigue, pour l'estomac, tel est le problème résolu par ce délicieux aliment qui contient par verre à Bordeaux dix grammes de viande de bœuf entièrement digérée, assimilée et dépouillée des parties non digestibles. Il agit comme réparateur dans toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, les digestions difficiles, le dégoût des aliments, l'anémie, l'épuisement causé par les tumeurs, les affections cancéreuses, la dysentérie, la fièvre, le diabète, et dans les cas où s'impose la nécessité de nourrir les malades, les phthisiques et de soutenir leurs forces par un aliment reconstituant que l'on demandait en vain aux extraits et sucs de viande, aux bouillons concentrés, à la viande crue. Le Vin du Chapoteaut est le nutritif par excellence des vieillards et des enfants ; il augmente la richesse du lait des nourrices.
Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne,
ET PRINCIPALES PHARMACIES.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)

Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885 :

Primes sur risques d'incendie.....	$115,644 66	
.. .. de rivières.....	7,773 86	
.. .. maritimes.....	6,805 13	
	$130,313 65	
A ajouter primes non acquises pour 1884.....	40,206 60	
	$170,520 25	
A déduire :		
Pertes d'incendie.....	$43,669 76	
Pertes de rivières.....	4,893 95	
Pertes maritimes.....	2,979 62	
Réfaction.....	7,457 87	
Réassurances.....	15,200 22	
Primes remboursées.....	8,932 52	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock, Corps de pattouille, etc., moins escompte et intérêt.....	26,588 64	
	$113,713 48	
	$ 56,806 77	
Réservé pour pertes non estimées.....	$ 5,107 00	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour, et dividendes non réclamés payables sur demande et au crédit des billets d'actions.....	22,086 07	
Réservé pour primes non acquises en 1885.....	29,613 70	
	$ 56,806 77	
La Compagnie possède l'actif suivant		
Billets d'action.....	$ 6,380 82	
Prêts sur nantissement et hypothécaire.....	158,101 86	
Billets à ordre.....	8,044 49	
Propriétés foncières.....	15,000 00	
Argent comptant et argent en banque.....	76,437 90	
Primes en voie de collection.....	40,215 50	
Meubles de bureau, divers.....	4,523 53	
	$306,704 30	

PASSIF.

Capital.....	$150,000 00	
Réserve pour pertes non estimées.....	5,107 00	
Intérêt et dividendes.....	22,086 07	
Réserve pour primes non acquises.....	129,511 23	
Fonds de réserve et surplus.....		
	$306,704 30	

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie à Assurances de Pompiers de la Nlle-Orléans.
R. H. BENNÈRS, Secrétaire.
J. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1886.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, savoir :
SIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, ensemble un total de QUINZE POUR CENT par an, VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNÈRS, Secrétaire.
J. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.

Jacob Alexander,	Léon Bertoli,
H. H. Bierhorst,	Phil. Beck,
Peter Blaise,	P. Egan,
H. Ellerman,	Jno. Fitzpatrick,
E. Taylor Gauche,	Chas. Renaud
A. H. Isaacson,	I. N. Marks,
A. A. Maginnis,	Wash. Marks,
T. Prudhomme,	A. Schwartz,
Otto Thoman,	Jno. Everett.

22 janv—1 mois

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les six-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie.....	$732,927 58	
Primes maritimes.....	61,369 43	
Primes de rivières.....	32,390 71	
Primes acquises.....	$826,687 72	
	126,977 35	
Total primes.....	$953,665 07	
A déduire :		
Primes non acquises..	$71,482 96	
Primes remboursées..	137,411 66	
Réassurances.....	83,864 32	
	$292,788 94	
Primes nettes acquises.....	$660,876 13	
A ajouter— intérêt, loyers, sauvetage.....	41,054 95	
Revenu net.....	$701,971 08	
A déduire—		
Pertes d'incendies.....	$416,516 28	
Pertes maritimes.....	49,962 90	
Pertes de rivières.....	12,218 12	
	$478,696 30	
Commissions.....	62,961 02	
Taxes.....	20,966 06	
Dépenses générales d'agences et change.....	19,253 14	
Dépenses locales générales et salaires.....	49,182 41	
Donations diverses.....	1,232 02	
Frais de cour et honoraires d'avocats.....	3,129 55	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks.....	10,179 51	
Profits et pertes.....	19,327 50	
	$664,927 51	
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées.....	$37,043 57	
	20,000 00	
Profit net.....	$17,043 57	
La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885 :		
Bons des Etats-Unis 4 pour cent.....	$34,904 59	
Bons des Etats-Unis 4 pour cent.		
Bons de 1re hypothèque de la Lower Cotton Press, New Orleans Water Works, City Railroad et New Orleans Cotton Exchange.....	242,812 50	
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Mutualité Central Association.....	31,048 75	
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre.....	192,471 40	
Propriétés foncières et meubles de bureau.....	74,839 55	
Primes en voie de collection.....	49,278 67	
Dû par compagnies d'assurances.....	12,151 85	
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre.....	475 92	
	$547,133 23	

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle tirée des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
[Signé] JAS PAHEY Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer à ses demandes un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nlle-Orléans, 15 janvier 1886
[Signé] J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé,	H. Gaily,
Theo. Brierre,	Chas Fabre,
E. J. Bolze,	Pierre Pouey,
Chas. Claverie,	A. A. Schwartz,
Chas T. Dugazon,	Gustave E. Schmidt,
D. Farjo,	J. Tuyes.

19 jan—1m

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans

Dix-neuvième état de situation annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Primes sur les risques d'incendie.....	$179,058 81	
Primes sur les risques de mer.....	4,885 18	
Primes sur les risques de rivières.....	5,356 64	
Total des primes.....	$189,300 63	
Ajouter—Risques non échus de 1884.....	37,026 32	
Total des primes.....	$226,326 95	
Ajouter— Intérêt et profits et pertes.....	$ 27,580 00	
Moins les salaires et les frais généraux.....	11,764 03	15,815 97
Fonds de surplus de 1884.....	15,000 00	
Total.....	$257,142 92	
Pertes payées— Sur les incendies.....	$ 68,951 72	
Sur les mers.....	1,420 56	
Sur les rivières.....	5,683 75	
	$76,056 03	
Réassurances.....	35,211 89	
Réduction des primes remboursées.....	48,364 21	
Taxes d'Etat et de ville, conseil de la Nlle-Orléans, Babcock et souscriptions.....	9,135 16	
	$168,767 29	
Profits.....	$ 88,375 63	
Revenu pour— Primes non expirées.....	$ 41,769 60	
Primes non payées.....	7,268 06	
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885.....	10,000 00	
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886.....	10,000 00	
Fonds de surplus, 1885	17,000 00	
Surplus.....	2,337 97	
	$88,375 63	

ACTIF.

Billets reçus pour primes.....	$ 1,725 00	
Primes en voie de collection.....	37,163 24	
Prêts sur nantissement et hypothèques.....	19,341 67	
Bons des Etats-Unis, consolidés de la Nlle-Orléans.....	52,000 00	
Bons des Etats-Unis, consolidés de la Nlle-Orléans.....	57,055 60	
Dû par les compagnies d'assurances.....	100,708 00	
Actions de banques et autres valeurs.....	16,365 00	
Rétiree No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières.....	78,119 11	
Meubles de bureau.....	2,102 40	
Comptant en caisse et en banques.....	22,851 21-278,375 63	

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
[Signé] R. ZUBERBIER, Président
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 18me jour de janvier 1886.
CHAS E. SEL, Notaire.
Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, laissant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà allouée aux détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.

ASSURANCES.

Vingt-Huitième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau : No 188 rue Gravier.

CONFORMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Sur les risques d'incendie.....	$409,245 28	
Sur les risques de mer.....	54,324 83	
Sur les risques de rivières.....	26,385 35	
	$490,555 46	
A ajouter : Primes non acquises de 1884.....	83,989 23	$574,544 71
A ajouter : Intérêts, profits et pertes.....		20,871 00
		$595,415 71
A déduire : Pertes payées sur les risques d'incendie.....	$183,305 58	
do sur les risques de mer.....	25,408 63	
do sur les risques de rivières.....	12,268 43	
	$226,072 64	
Taxes.....	8,187 43	
Réassurances.....	26,410 67	
Primes remboursées.....	60,353 31	
Réfaction.....	73,992 27	
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses.	38,826 21	$429,442 53
		165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1885.....		12,206 20
		$153,766 98
Dividende semi annuel de 5 0/0, payable à partir du 14 janvier 1886.....		12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées.....		16,732 84
Montant réservé pour risques non expirés au 31 décembre 1885.		104,534 14
Montant porté au fonds de réserve		20,000 00
		$153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques.....	26,316 67
Prêts sur nantissement.....	127,584 56
Billets à ordre.....	5,921 49
Billets à recevoir sur demande.....	9,513 86
Bons d'Etat et de ville.....	44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions.....	11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance	3,100 00
Meubles de bureau, coffre-fort, etc.	3,049 07
Biens fonciers.....	4,699 59
Primes en voie de perception.....	106,244 19
En caisse.....	60,885 79
Total actif.....	$403,766 98

—PASSIF.—

Capital.....	250,000 00
Fonds de réserve.....	20,000 00
Réserve pour primes non acquises.	104,534 14
Pertes non réglées.....	16,732 84
Dividende de 5 0/0 déclaré le 13 janvier 1886.....	12,500 00
	$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON,
Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire,
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital payé, soit alloué de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires, en outre de la somme de quatre mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 21 juin 1886

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine.....	$2,657,211 00	$313,370 00
Même temps la semaine dernière..	2,989,737 00	345,705 00

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon ... au pair
.. .. (trade dollar). 78 c

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain.....	77	
Pièces de 5 francs.....	80⅞	
Pièces de 20 francs.....	$3,80⅞	3,90
Souverains.....	4,80⅞	4,95
Pièces de 10 thalers.....	7,50⅞	....
Doublons espagnols.....	15,40	
Doublons patriotes.....	15,35	
Doublons mexicains.....	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicains.	19,40	19,40
Or de l'Amérique du Sud.....	80c par pes	
20 marcs prussiens.....	4,60⅞	4,75
Or de la Californie.....	7⅜ 0/0	7⅞ 0/0
Or américain, poids léger.....	95⅞	97
Or américain, mutilé.....	40 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande et stable mais toujours abondant.
Prêts sur demande : aux banques 3 à 5 pour cent ; ou debors des banques, 5 à 4 pour cent.
Les taux d'escompte par as sont comme suit :

Papier de commerce exceptionnel.	6 pour cent	
A 1.....	7⅞	..
Prêts sur garanties collatérales...	4⅞	..
Hypothèque A 1.....	7⅞	..

New York—Taux de l'argent, 1½ à 2.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 2½ 0/0 ; comptant, 101 5/16 ; argent en lingots, 44¾ ; U. S. 4's, 127⅞.
Paris—Rentes, 83.50.

CHANGE.

REICHMARKS—Commercial 95⅞
LE STERLING est stable.
Connaissement de navire A1 clear..... 485¾ ⇌ 486¾
Traites de banques..... 488
Soixante jours.
Les FRANCS sont stables.
Traites de commerce..... 5,18 13/16 ⇌ nom.
Traites de banques.....
Soixante jours

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce à 75c de prime.
Les banques tirent des chèques à $1 50 de prime par $1,000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A. M.

25 actions du O. Slaughterhouse Co..... $29½
25 .. do .. do..... 30
30 do do..... 30½
10 actions N. Ins. Association..... 75⅞
$10,000 Louisiana 4s..... 79⅞
5,000 Bons à prime..... 101⅞

Bureau à 2 P. M.

10 actions du N O Insurance Ass..... 19¼
20,000 Bons à prime..... 101½

Bons de la Bourse.

20,000 Louisiana 4s..... 79⅞
30,000 .. do..... 79⅞
27,000 .. do..... 80
10,000 .. do..... 79⅞
20,000 do do..... 79⅞

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre Demande
Canal & Banking Co.....	100	..
Citizens.....	100	40 43
Germania National.....	100	141 ..
Germania Savings.....	100	..
Hibernia National.....	100	..
Louisiana National.....	100	116½ ..
Metro. Loan & Savings.....	100	..
Mutual National.....	100	115 120
N O National.....	100	118 ..
Peoples.....	50	53 53¾
State National.....	100	..
Union National.....	100	104½ 108
Whitney National.....	100	111 ..

Compagnies d'assurance.

Crescent Ins.....	100	40 41¼
Factors and Traders Ins..	100	83½ 85
Firemen's Ins.....	50	69 70
Germania Ins Co.....	100	..
Hibernia Ins.....	100	102 ..
Home Ins.....	100	69 ..
Hope Ins.....	100	104½ 110
Lafayette.....	50	.. ..
Merchants Mutual.....	100	.. 58½
Mechanics and Traders..	100	111 112½
N Orleans Ins Co.....	50	.. ..
N Orleans Ins Co.....	50	33 37¾
People's Ins.....	25	.. ..
Sun Mutual Insurance.....	100	125 ..
Southern Ins Co.....	100	50½ ..
Teutonia.....	100	.. ..

Chemins de fer urbains.

Carrollton.....	100	93 95
Crescent City.....	100	62½ ..
Canal and Claiborne Co..	100	.. ..
New Orleans City.....	100	.. ..
Orleans.....	50	38½ 42½
St-Charles Street.....	50	69½ 71½

Actions diverses.

Bienville Oil Works Co....	100	.. ..
C C Slaughterhouse	50	29½ 30
Imp Bonded Warehouse..	100	.. ..
Jefferson City Light Co....	100	.. ..
Louisiana Ice Man Co.....	50	.. 12
La State Lottery Co.....	100	.. ..
La Oil Co.....	100	.. ..
Metairie Cemetery Ass.....	100	.. ..
N O Gas Light Co.....	100	102½ 105
N O Waterworks Co.....	100	65 66
2 Planters Cresent Oil Co..	100	.. ..
Sugar Seed Co.....	60	50 56
Sol-Ver Mfg & Export Co.	100	.. ..
Southwestern Stream Electric Light Co.....	100	82 90

Bons d'Etat.

Louisiana 4s.....	79½	79¾
.. Three Baby bonds.	48	..

Bons de ville.

Prunelle.....	101	102¾
Prytania Park bonds.....	..	..
Pritlge on Pleasure Park	..	..
Consolidated 6's.....	..	..
Consolidated Electric Light.....	110	111
Consolidated Extended Crescent.....	110	111
Extended 6's.....	..	..
.. Railroad.....	..	..
.. Waterworks.....	..	..
.. Park.....	..	..
City 6 0/0 consolidated.....	105¼	106
City 6 0/0 Certificates.....	105¼	106¼
City 5.....	97¾	98
City 7's gold.....	111	115

Bons divers.

Cotton Exchange Stock.....	..	..
Produce Exchange Stock.....	..	..
Stock Exchange 8 0/0 Stock	..